

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0214-04

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 28 janvier 2014 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 18 février 2014 vers les 19 h 35 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Line Lecours
Monsieur Alain Gervais	Madame Patricia Pépin
Monsieur Jean-Pierre Hogue	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Serge Lafontaine	Monsieur Marco Trottier
Madame Brunelle Lafrenière	Madame Nicole Trudel

ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines

L'absence de public à cette séance est constatée.



Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

**RÉSOLUTION 94 0214 :**

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0214-01 soit adopté avec l'ajout suivant :

5.01 Condoléances

Adopté unanimement.

  
Président(e)  
  
Secrétaire

**RÉSOLUTION 95 0214 :**

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 janvier 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture du procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0214-02, soit approuvé tel que présenté.

Adopté unanimement.

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Aucune représentation n'est également faite relativement à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire.

En référence aux sujets présentés par la direction générale, monsieur Denis Lemaire soumet une recommandation pour la modification d'une résolution. Au terme des explications fournies, il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

**RÉSOLUTION 96 0214 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 19 0912, que le conseil des commissaires a accepté la démission de madame Maryse Demers, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes) ;

CONSIDÉRANT que cette résolution prévoit une retraite effective en date du 4 janvier 2013;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette date effective de retraite ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la résolution 19 0912, adoptée en date du 25 septembre 2012 par le conseil des commissaires, soit modifiée en remplaçant la date du 4 janvier 2013 par la date du 30 décembre 2012.

Adopté unanimement.

Par la suite, et en ce qui a trait aux sujets présentés par la présidence, des résolutions de condoléances sont adoptées.

Condoléances

**RÉSOLUTION 97 0214 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Marchand, beau-frère de madame Nicole Thiffeault-Marchand, commissaire de la Commission scolaire de l'Énergie, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient transmises à madame Nicole Thiffeault-Marchand ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement.

Condoléances

**RÉSOLUTION 98 0214 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Yvon Lafrenière, père de monsieur Martin Lafrenière, commissaire de la Commission scolaire de l'Énergie, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient transmises à monsieur Martin Lafrenière ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement.

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer soumet alors successivement des recommandations concernant l'abolition d'un poste ainsi que pour l'amendement d'une entente nationale applicable au personnel enseignant. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Abolition d'un poste

**RÉSOLUTION 99 0214 :**

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la démission aux fins de retraite de madame Diane Verrette, qu'un poste de secrétaire de gestion est vacant au Secrétariat général et Communications;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel pour le poste de secrétaire de gestion, poste régulier à temps complet de 35 h/semaine, pour l'année scolaire 2013-2014;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE l'abolition du poste de secrétaire de gestion, poste régulier à temps complet de 35 h/semaine, au Secrétariat général et Communications au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 3 février 2014.

Adopté unanimement.

**RÉSOLUTION 100 0214 :**

CONSIDÉRANT la lettre adressée au directeur des Services des ressources humaines des commissions scolaires francophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ;

CONSIDÉRANT que l'amendement a été convenu entre le comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) à laquelle est affilié le syndicat représentant les enseignants et enseignantes de notre Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que pour officialiser le document par notre Commission scolaire, les signatures de madame la présidente du conseil des commissaires et de monsieur le directeur général sont requises;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que madame Danielle Bolduc, présidente, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer l'amendement à l'Entente E1 2010-2015, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

Clôture de la séance

Vers les 20 h, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

**RÉSOLUTION 101 0214 :**

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT(E)



SECRÉTAIRE

